Communications

ROUBAIX. — Philharmonie du Fresnoy. — Tous les musiciens, tambours et clairons, sont priés de se trouver ce soir au local, à 7 h. 1/2, pour assister à la réception de la société de gymnastique « L'Avenir du Fresnoy », qui revient du concours de Lille, Grande tenue et petit pupitre.

Syndicat des chapeliers de Roubaix et de ses cantons. — Réunion au Café Pandore, mardi 28 juin, à 8 h. 1/2 du soir.

Cercle orphéonique « Les XL ». — Aujourd'hui, répétition partielle : à 8 heures, les premiers et seconds ténors, au Café Français ; les barytons, chez M. Carpentier ; les basses, à 7 h. 1/4, chez M. Jamagne.

Accordéonistes Roubaisiens. — Aujourd'hui mardi, à 7 h. 3/4, cours de solfège. Ensuite, répétition générale en vue du concert de la fête de la Fraternité, le lundi 4 juillet.

TOURCOING. — L'excursion à Boulogne-sur-Mer projetée par l'Association des anciens élèves du Fleuriau s'annonce comme devant obtenir un succès sans précédent. Prix : Voyage et repas compris, 6 fr. 75 ; voyage seulement, 4 fr. 75. Le trajet se fait en train spécial, sans aucun arrêt jusque Boulogne, sauf à Roubaix, pour y prendre les nombreux Roubaisiens qui feront partie du voyage. Trajet en trois heures. Les adhésions sont reçues à l'école, les dimanches 3 et 10 juillet, de 10 heures à midi, et les samedis, de 8 à 9 heures du soir.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Mauss, vice-président

La question du lait écrémé

Les poursuites dont était l'objet aujourd'hui M. Meurisse J.-B., cultivateur à Annappes ont prouvé une fois de plus, que les questions relatives à l'écrémage du lait sont des plus délicates.

En janvier dernier, un prélèvement de lait fait sur M. Verfaillie, laitier à Roubaix, démontre que ce produit avait été écrémé à 70 %. Sur les indications du marchand, on préleva des échantillons du lait de son vendeur, M. Meurisse.

Les experts arrivèrent à des conclusions presque identiques. Le lait ne contenait que 2.30, 2.35 ou 2.40 % de beurre,, alors que la teneur normale est de 3 %. On devait donc présumer qu'il y avait écrémage dans la proportion de 20 %. Un prélèvement de contrôle fait à l'étable, démontra que la teneur moyenne du lait en beurre était de 2.70.

M. Bonn, expert chimiste, fournit au tribunal de longues explications, desquelles il semble résulter que la chimie ne peut fixer le degré d'écrémage que par approximation.

Le défenseur, Me Bataille, avocat, démontre qu'il n'y a aucune certitude et que le lait de M. Meurisse se rapproche beaucoup de certains laits faibles, mais naturels, que les experts rencontrent parfois.

Dans ces conditions, M. Meurisse est acquitté purement et simplement.

Une lamentable affaire

Malgré son jeune âge, Adèle Allard, 16 ans, bobineuse à Comines, se livre à l'inconduite. Le 16 mai, elle s'est livrée, dans la cour de l'usine où elle travaille à des actes très répréhensibles qui entraînent sa comparution devant le tribunal sous l'inculpation d'outrages publics à la pudeur.

Adèle Allart est condamnée à 15 jours de prison avec sursis.

Défenseur Me Maurice de Lauwereyns, avocat.

L'escroc à la souscription

Blanquart Louis, 55 ans, ex-agent d'affaires à Lille, a déjà été condamné trois fois, à un an, six mois et trois mois de prison pour escroqueries à la souscription.

Malgré cela, et homme a récidivé.

Pour se procurer des ressources, il a dressé des listes de souscriptions et s'est présenté chez de nombreuses personnes charitables de Lille. Pour amorcer la liste, il inscrivait en tête de fausses souscriptions au nom des personnes les plus connues de la ville.

Les prétextes que Blanquart invoquait variaient suivant les personnes ; tantôt il disait qu'il agissait pour secourir un père de famille malheureux et infirme, ou bien encore c'était pour obtenir la révision d'une condamnation injuste, prononcée contre lui au moment des inventaires.

A la fin, la vérité fut connue et Blanquart fut arrêté.

Le tribunal inflige à cet individu 13 mois de prison.

Défenseur : Me Vanlaer fils, avocat.

Les jeux dangereux

Il y a quelques semaines, à Neuville-en-Ferrain, à l'extrême frontière, les jeunes Adins Henri, 18 ans, et Demeyere Henri, 13 ans, jouaient, comme ils le disent, « aux douaniers ». Ce jeu imprudent consistait à barrer la rue à l'aide d'une corde et la lever juste au moment du passage d'une personne.

Cela occasionnait des chutes qui pouvaient être dangereuses et malgré les observations des témoins, les jeunes gens continuèrent leur jeu. M. Windels Alphonse subit le sort des précédents passants, mais il fit une chute si malheureuse qu'il se fractura la jambe.

Poursuivi pour violences et voies de fait, Adins est condamné à 6 jours de prison et Demeyre est acquitté pour avoir agi sans discernement et remis à ses parents.

La fraude

— 3 jours de prison et 500 francs d'amende à Leclercq Louis, 36 ans, journalier à Tourcoing, rue Desurmont ; fraude de 200 grammes d'allumettes, le 23 juin, à 6 heures du matin, à Neuville-en-Ferrain.

— 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Delorme Tonny, 20 ans, manœuvre, sans domicile ; fraude de 24 kilos d'allumettes, le 22 juin, à 2 heures un quart du matin, à Wattrelos, sentier Ségard.

— 24 jours de prison et 500 francs d'amende à Balcaen Suzanne, 20 ans, rattacheuse à Roubaix, rue du Pile 136 ; fraude de 500 grammes de café torréfié, de un kilo de café vert et de 120 grammes d'allumettes, le 20 juin, à 6 heures du soir, à Wattrelos, chemin Castel.

— 12 jours de prison et 500 francs d'amende à Ouenes Louise, 36 ans, lessiveuse, épouse Vanderstigel, sans domicile ; fraude de 450 grammes d'allumettes, le 21 juin, à 3 heures et demie du soir, à Wattrelos.

Affaires diverses

— 6 jours de prison et 500 francs d'amende à Labousse Albert, 21 ans, journalier à Tourcoing, 71, rue Saint-Pierre ; fraude de 24 kilos d'allumettes et de 22 kilos de café, le 21 juin, à 9 heures et demie du soir, à Neuville-en-Ferrain.

— 6 jours de prison avec sursis, et 5 francs d'amende à Degave Désiré, journalier, sans domicile, pour rebellion aux agents et ivresse.

— 10 jours de prison avec sursis et 5 francs d'amende à Delbecque Léon, 31 ans, manœuvre à Roubaix, pour rebellion et outrages à l'agent Dervaux, de Wattrelos, et pour ivresse.

— 20 jours de prison chacun à Van Leuwen François, journalier, sans domicile, et à Maes Jules, pour vol d'un pain et vagabondage.

VOUS DIGÉREZ MAL

parce que votre estomac et votre intestin fonctionnent mal. Vous pouvez rétablir un fonctionnement normal en prenant un **CRAIN DE VALS** avant le repas du soir. 4684a

Dans les Contributions Indirectes

NOMINATIONS

MM. Deneuville, commis principal chef de poste (3e classe) à Marcq-en-Barœul, est nommé commis principal chef de poste (3e classe) à Rouen. — **Gillot**, receveur à pied (3e classe) à Douchy, est nommé commis principal à Wallincourt. — **Douziech**, commis principal à pied (4e classe) à Fismes (Marne), est nommé receveur à pied (3e classe) à Douchy. — **Ascart**, commis principal à pied (4e classe) à Corbie (Somme), est nommé commis principal chef de poste (3e classe) à Marcq-en-Barœul. — **Crétin**, commis principal à pied (5e classe) à Wallincourt, est nommé commis principal à cheval (3e classe) à Houdain (Pas-de-Calais). — **Dilly**, commis principal (3e classe) à Somain (recette mixte), est nommé commis principal (3e classe) à Hornaing (sucres). — **Tilloy**, commis principal (3e classe) à Hornaing (sucres), est nommé commis principal (3e classe) à Somain (recette mixte). — **Cocu**, commis principal (3e classe) à Wicres (distilleries), est nommé commis principal chef de poste (3e classe) à Avesnes. — **Dufour**, aspirant (3e classe) Nord, est nommé surnuméraire de direction à Lille. — **Bonet**, préposé (5e classe) à Roubaix (distilleries), est nommé préposé (3e classe) à Alfgues-Vives (Gard). — **Ramus**, préposé (3e classe) à Saint-Ouen-l'Aumône (distilleries) (Seine-et-Oise), est nommé préposé (3e classe) à Roubaix (distilleries).

Rédactions de classe. — Est élevé à la 4e classe, **M. Guillon**, receveur sédentaire (5e classe) à Tourcoing. — Est élevé à la 1re classe, **M. Durand**, commis principal (2e classe) à Ascq (distilleries). — Sont élevés à la 2e classe, **MM. Mermet**, commis de 3e classe à Lille ; **Deneyssen**, préposé de 3e classe à Roubaix (distilleries).

Receveurs buralistes. — **MM. Branquart**, receveur buraliste à Hasnon, est nommé receveur buraliste à Arleux, en remplacement de M. Grenier, décédé. — **Lenoir**, sous-officier de la liste, est nommé receveur buraliste à Hasnon. — **Hus**, receveur buraliste à Lewarde, est nommé receveur buraliste à Coutiches, en remplacement de M. Janet, décédé. — **Bin**, ancien militaire, est nommé receveur buraliste à Saint-Hilaire, en remplacement de M. Houdant, décédé.

— **Tableau d'avancement de 1910.** — Parmi les noms des commis principaux inscrits pour le grade de receveur, nous relevons les suivants : MM. Coureur, à Wasquehal (distilleries) ; Thorlet, à Bousbecque (distilleries) ; Lardeur, à Marcq-en-Barœul ; Chaillier, à Leclusc (sucres) ; Hurst, à Bollezeele ; Gâteau, à Houplines (distilleries) ; Nicolas, à Mouvaux (distilleries).

Commis inscrits pour le grade de commis principal : MM. Caron, commis à Lille ; Lecerf, à Lille (bureaux) ; Maquaire, à Marquette-lez-Lille ; Baudain, Lille ; Fontaine, Lille (bureau) ; Delebecque, Tourcoing ; Lemoine, Lille ; Rix, Salnghin (distilleries) ; Dhainault, Lille ; Canivet, Tressin (distilleries).

Commis de 2e classe (1.800 fr.) inscrits pour la 1re classe (2.100 fr.) : MM. Leroy, commis à Comines ; Antoine, Houplines ; Piocha, Thumeries ; Petit, Roubaix ; Queval (Hanbourdin ; Delebecque, Tourcoing.

INJECTION BROU
HYGIENIQUE

Guérison rapide, certaine, sans danger, des ECOULEMENTS anciens ou récents. Supprime PANTALÉON CARU, produits sanateurs qui fatiguent l'estomac. 38, rue Richelieu, Paris. *Vins Pharmaceutiques* 4512a

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

— **Amicale de la rue des Arts.** — A l'occasion de la fête des écoles, la Ligue Française de l'Enseignement vient de décerner sa médaille de bronze (sa plus haute récompense) avec le titre de lauréat de la Ligue, à M. Emile Dejaeghere, trésorier de l'Amicale ; des rappels de diplôme sont attribués à MM. Henri Merlin, secrétaire, et Louis Coucke, trésorier de la Mutualité, et des diplômes à MM. G. Evrard, L. Mercier, B. Hennebelle, membres de la Commission des fêtes.

— *Fédération des Associations des A.-E. des Ecoles publiques de Roubaix.* — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola :

60820 6771 43132 40312 7711 39490 51818 14591
10479 47877 36180 7863 23355 46469 5604 17146
63307 30961 17902 33796 44126 1863 50678 42869
18220 33417 46223 20400 54949 18197 55549 27371
64509 41147 56535 37597 62781 35079 13211 39684
34485 47847 54035 15902 37870 12982 27776 59066
14629 25674 7706 42677 37099 28656 36339 12643
23760 51349 44158 28802 57326 36030 8079 51587
9752 45204 29850 7378 12148 8247 40001 618
17947 41860 20282 44094 19589 23200 12774 25330
30605 40458 28972 16691 55726 30638 54999 41768
15373 44964 23922 30285 26629 20604

Numéros supplémentaires : 15260 42734 43145 20707 39605 18512 2906 14385 22229 20794 26033 32859 18625 19305 24312. — Les lots peuvent être retirés à partir de mardi 28 courant, à 7 heures, à l'Institut Sévigné.

— *Ecole pratique de commerce et d'industrie.* (Cours commerciaux et industriels). — Les examens de fin d'année auront lieu aux dates suivantes :

Anglais commercial : jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet. — Commerce et législation : jeudi 30 juin et vendredi 1er juillet. — Textiles : samedi 2 juillet et dimanche 3 juillet. — Comptabilité : mardi 28 et mercredi 29 juin. — Sténographie : jeudi 30 juin. — Allemand commercial : mardi 28 et mercredi 29 juin.

La date des examens d'espagnol et d'italien sera fixée lundi prochain.

— **Brevet élémentaire.** — Trois jeunes gens, employés de commerce, élèves du cours de M. J. Gaillard, viennent de passer brillamment les examens du brevet élémentaire. Ce sont : MM. J.-B. Milot, Urbain Tevrin et Maurice Leclercq.

— **On nous adresse** la communication suivante : « A l'occasion de la VIIe fête des écoles la Ligue française de l'enseignement a décerné à notre concitoyen, M. Clément Durant, la plaquette de bronze et le titre de lauréat de la Ligue. M. Clément Durant est membre du Comité de l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot. »

TOURCOING

— *Excursion à l'Exposition de Bruxelles.* — La Commission de l'Amicale des Anciens élèves de l'école de la rue du Calvaire rappelle qu'elle organise une excursion à Bruxelles, le dimanche 10 juillet. La cotisation est de 5 fr. 50 par personne, pour les frais de voyage et d'entrée à l'exposition ; dîner non compris.

Les adhésions seront reçues à l'école le dimanche 26 juin, de 10 heures à midi et le lundi 27 pendant toute la journée. Passé ce délai, on ne pourra plus obtenir de réduction pour l'entrée à l'Exposition. Les tickets seront remis à l'école le samedi 9 juillet, de 7 à 8 h. du soir, sur présentation du reçu d'inscription.

POUDRE ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE
FIÈVRE DES FOINS
ASTHME, BRONCHITE et toutes OPPRESSIONS
GUÉRISON RADICALE. — M. ESCOUFLAIRE, à BAISIEUX (Nord), envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI AVEC NOMBREUX CERTIFICATS DE GUERISONS.

Nouvelles Militaires

Promotions et nominations

A été nommé : au commandement de la 4e brigade d'infanterie de St-Omer, le général Bouchard, disponible, en remplacement du général Plee, retraité.

Ont été promus et ont reçu les affectations suivantes :

Officiers d'administration d'état-major et du recrutement : au grade d'administrateur principal, M. Audouin, officier d'administration de 1re classe, employé à l'état-major du 1er corps d'armée.

Infanterie : Au grade de lieutenant-colonel : MM. Bard, du 53e, au 91e ; Pichoud, du 5e bataillon de chasseurs au 1er d'infanterie ; — Au grade de chef de bataillon : MM. Semaire, de l'état-major du 7e corps, au 8e ; Lebourrier, du 54e ; Blanzat, du 127e, au 105e ; Bouton, du 151e, au 73e ; Truffert, du 28e, au 1er d'infanterie ; — Au grade de capitaine : MM. de Boucheman, du 45e, au 146e ; Laportot, du 129e, au 33e ; Gardet, du 127e, au même ; Effroy, du 106e, au 127e ; Duquesnay, du 33e, au 48e.

Cavalerie : Au grade de capitaine : MM. Caumaud, du 4e cuirassiers, au 12e dragons ; Wettel, de l'Ecole d'application de cavalerie, au 6e chasseurs.

Artillerie : Sont promus, par application de la loi du 24 juillet 1909 : Au grade de capitaine : MM. Mimangoy, du 27e régiment, maintenu ; Dufour, du 3e régiment à pied, commandant l'artillerie de l'arrondissement de Port-Vendres, classé à l'état-major particulier ; Robida, du 27e régiment, nommé directeur du parc audit régiment.

Sont promus, en vertu des règlements ordinaires : Au grade de colonel : MM. Berge, directeur à Lille ; Wallus, breveté, du 97e régiment, nommé au commandement du 31e régiment ; — Au grade de lieutenant-colonel : M. Chaupe, de l'état-major particulier, détaché au 2e régiment à pied, maintenu ; — Au grade de chef d'escadron : MM. Gerard, du 15e régiment, nommé major dudit régiment ; Belin, du dépôt de matériel d'artillerie, à La Fère, classé au 15e régiment.

NIEUPORT BAINS - Hôtel du Phare
Prix mod. Lift. GARAGE 38170

DANS L'ENREGISTREMENT. — M. Pagniez, conservateur 2e classe, à Hazebrouck, est nommé conservateur 2e classe, Montdidier. M. Masse, conservateur 3e classe, Sedan (Ardennes), est nommé conservateur 2e classe à Hazebrouck. M. Potel, sous-inspecteur de 2e classe (Nord), est présenté pour la 1re classe. M. Dubois, sous-inspecteur de 3e classe (Nord), est présenté pour la 2e classe. M. Bourgoin, sous-inspecteur de 3e classe (Nord), est présenté pour la 2e classe.

SURNUMERARIAT DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — M. Duturuc est nommé surnuméraire à Roubaix-principal ; M. Constans est nommé à Tourcoing.

INSTITUT MEDICAL Dr DEWEVRE DU
Château Petite-Synthe (Nord)
MALADIES NERVEUSES
RHUMATISMES 501

PAS-DE-CALAIS

Une Exposition Artistique Industrielle et Commerciale à Boulogne-sur-Mer

Une importante exposition artistique, industrielle et commerciale sera organisée à Boulogne-sur-Mer en août 1910, avec le concours de la municipalité, de la commission des fêtes, etc. Elle comprendra des peintures, gravures, aquarelles, dessins, photographies, etc. ; des meubles, etc.

Droits de place extrêmement modérés. Des récompenses seront décernées par un jury spécial.

Ecrire, pour renseignements complémentaires, savoir : *Section Artistique* : à M. Peron, 11 ter, rue du Bras-d'Or, à Boulogne-sur-Mer ; *Section Industrielle* : à M. Wiesenbach de Lamazière fils, 55, Grande-Rue, à Boulogne-sur-Mer.

LA HERNIE
Et les Affections Abdominales

Les personnes atteintes de **Hernies, Descentes et autres affections Abdominales** sont sollicitées par l'annonce de tant de méthodes diverses qu'on ne saurait trop leur recommander d'être très prudentes dans le choix de l'appareil de soutien qui leur est indispensable.

La Science a proclamé que « seuls » les **Appareils Brevetés de** A. CLAVERIE, dont 30 années de succès ont suffisamment établi l'efficacité, peuvent procurer quels que soient l'ancienneté et le volume de l'affection cette contention parfaite et douce, cette aisance et cette sécurité sans lesquels il n'est pas d'amélioration possible.

Seule la **Méthode** CLAVERIE assure aux blessés les soins et les conseils d'un Professionnel de premier ordre universellement renommé et depuis longtemps hautement estimé dans notre contrée pour les nombreuses guérisons qu'il a su y obtenir.

Aussi nous ne saurions trop recommander, dans leur intérêt personnel, à tous ceux qui souffrent de **Hernies, Entéroptoses, Rein mobile, Déviations et Déplacements de l'utérus, etc...**, de ne réserver leur confiance qu'à cet éminent Praticien et de se rendre aux visites de M. CLAVERIE, qui recevra de 9 h. à 5 h., à

LILLE, Samedi 2 et Dimanche 3 Juillet, **Hôtel de la Paix** (46, r. de Paris).
ARMENTIÈRES, Lundi 4, **Hôtel du Nord.**
ROUBAIX, Mardi 5, **Hôtel Ferraille** (15, rue Saint-Georges).
TOURCOING, Jeudi 7, **Hôtel du Cygne.**

« **Traité de la Hernie** », conseils et renseignements gratis et discrètement, **A. CLAVERIE,** 234, Faubourg Saint-Martin, à Paris. 4688-ad

BELGIQUE

A L'EXPOSITION

Le Congrès national Antialcoolique

Après un cortège en ville, dans la matinée, les membres du congrès se trouvaient réunis, dimanche après-midi dans la grande salle des conférences de l'Exposition.

Le Roi est arrivé, en auto, à 3 h. suivi d'un officier d'ordonnance, de S. E. le cardinal Mercier, de MM. Lejeune, ministre d'Etat, des directeurs généraux de l'Exposition.

Le Roi est arrivé, en auto, à 3 h. suivi d'un officier d'ordonnance, de S. E. le cardinal Mercier, de MM. Lejeune, ministre d'Etat, des directeurs généraux de l'Exposition, du baron Janssen, etc.

Une double brabançonne le salue et la foule immense — 2,000 personnes — qui emplit le grand hall lui fait une longue ovation.

M. Jules Lejeune, ministre d'Etat et président de la Ligue patriotique contre l'alcoolisme, prend le premier la parole, accueilli à la tribune par les applaudissements de toute la salle.

Après lui, le Cardinal Mercier fait appel à la jeunesse en faveur de l'abstinence alcoolique.

L'incendie du pavillon de Monaco

Les causes du sinistre

A la première alerte, ce fut un sauve-qui-peut général des consommateurs et du personnel de l'établissement. C'est par trois brèches pratiquées dans la façade du pavillon de Monaco, que les pompiers ont attaqué les flammes qui dévastaient le restaurant Métropole. De ce bâtiment, il ne reste plus rien ; tout a été détruit.

M. le bourgmestre de Bruxelles, le duc d'Ursel, le comte vander Bruch, et d'autres membres du Comité Exécutif assistaient aux opérations de sauvetage.

Le rez-de-chaussée du pavillon de Monaco est ravagé par les flammes, qui ont aussi dévoré une tourelle.

Un court-circuit qui s'est produit dans la coupole du Métropole a été la cause de tout le mal.

Une victime

Un garçon de peine, du nom de Messemaeker, faisait la sieste au moment où l'incendie éclata au Métropole ; surpris par les flammes et blessé dans le désarroi général qui suivit l'alerte, il a trouvé au poste de la Croix-Rouge les soins que réclamaient son état assez grave.

La santé de M. Beernaert

Le correspondant bruxellois de la « Métropole » annonce — et nous reproduisons la nouvelle sous les plus strictes réserves à titre de pur renseignement — que M. Beernaert serait décidé à donner sa démission de représentant, et à aller l'hiver dans le Midi. On sait que son suppléant est M. Van de Vyveere, avocat, échevin de la ville de Gand.

D'autre part, le même correspondant annonce que M. Wœste, repris par la maladie, aurait résolu de faire un séjour à Lausanne.

M. WŒSTE ET LES CATHOLIQUES ALOSTOIS. — Au cours d'un banquet auquel assistaient 400 catholiques de l'arrondissement d'Alost, servi dans la salle du Cercle ouvrier, à Ninove, M. le président Van Vreckem a lu une lettre de M. Wœste, absent pour maladie, et il a ajouté : « L'éminent député travaillera pour le parti catholique aussi longtemps que sa santé chancelante le permettra. »

M. de Sadeleer a fait ensuite, aux applaudissements de l'assistance, l'éloge de M. Woeste.

UNE ÉLECTION PROVINCIALE. — Voici les résultats de l'élection provinciale partielle, qui a eu lieu dimanche à Peer :

M. Smets, catholique, 2.210, élu ; M. Smets, indépendant, 670.

LE DEPART DES MINISTRES ALLEMANDS. — MM. Delbrück et Sydow, retournant à Berlin, ont quitté Bruxelles hier. Ils ont été salués à leur départ par S. E. le ministre d'Allemagne et M. Albert, commissaire général.

DOTTIGNIES

BRILLANT SUCCÈS DE LA « FANFARE ROYALE » AU CONCOURS DE BETHUNE. — Nous apprenons avec plaisir que la « Fanfare Royale », que dirige avec une haute compétence, M. Debode, et qui a pris part dimanche au concours musical de Béthune, a obtenu en section étrangère, 3e division, 1re section, les prix suivants : Lecture à vue : 1er prix, 32 points sur 40 ; exécution : 1er prix avec félicitations du jury. Concours d'honneur : 1er prix ascendant, deuxième division, deuxième section. La société se voit, en outre, décerner un diplôme d'honneur, pour avoir obtenu trois premiers prix. M. O. Debode, le dévoué directeur, a reçu un diplôme de direction.

La société est rentrée en gare de Dottignies, lundi soir, à cinq heures, où elle a été chaleureusement accueillie par la population. M. J. De Classe, en un langage élevé, s'est fait l'interprète de la population dottignienne, pour remercier et féliciter la vaillante phalange, qui a su maintenir, à l'étranger, le bon renom musical qu'elle a depuis longtemps acquis.

Tandis que des applaudissements vigoureux saluaient ces mâles paroles, les vainqueurs recevaient force compliments et bouquets de la part des parents et amis, puis, le cortège a gagné la place au son d'entraînants pas redoublés.

TOURNAI

Pénible incident sur chemin de fer

Dans le train parti lundi matin de Courtrai pour Tournai et qui doit arriver en cette ville à 11 heures 40, se trouvait une jeune femme Marie Caudron, âgée de 20 ans, dont le mari Van Kesbecq est actuellement en traitement à Courtrai. Cette femme retournait à Binche, où elle demeure ; elle avait avec elle son jeune enfant, un bébé de trois mois qui, depuis plusieurs heures ne cessait de pleurer. Pour le calmer, la jeune mère lui faisait prendre une décoction de graines de pavot.

Soudain, l'enfant changea de couleur, de pâle son visage devint violacé ; on eût dit qu'il se mourait. Ce que voyant, la femme Van Kesbecq se mit à pleurer et à gémir. Un voyageur qui se trouvait dans le compartiment, pris pitié de la malheureuse et de son enfant et voulut, en faisant fonctionner le signal d'alarme, arrêter le train qui approchait de la station de Froyennes. Mais l'appel resta sans effet et le train continua de filer vers Tournai.

A l'arrivée, le voyageur se mit en devoir de procurer des soins urgents au bébé moribond. Le docteur Lambillotte le ranima et le fit admettre à l'hôpital civil. Dans la journée, on était encore fort inquiet sur le sort de l'enfant.

PEINTURE, décors, vitrerie, miroit., peint. laquées, pap. peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30.

La Vie Sportive

CYCLISME

Le Tour de France
(5.000 kilomètres)

8e année ; organisé par l'Auto ; 3 au 31 juillet 1910

25.000 FRANCS DE PRIX

LA LISTE COMPLÈTE DES ENGAGÉS

Voici la liste complète des coureurs (groupés ou isolés), engagés dans le Tour de France 1910 :

Les groupés

1. François FABER, Colombes.
2. Gustave GARRIGOU, Pantin.
3. Louis TROUSSELIER, Levallois.
4. Octave LAPIZE, Paris.
5. BLAISE, Soumagne (Belgique).
6. Cyriel VANHOUWAERT, Moorslède.
7. GODY, Paris.
8. Georges CADOLLE, Paris.
9. LEONARD, Paris.
10. BETTINI, Marseille.
11. PETIT-BRETON, Périgueux.
12. BROCCO, Puteaux.
13. DORTIGNAC, Peyrehorade.
14. DECAUP, Paris.
15. Emile GEORGET, Chatellerault.
16. Constant MENAGER, Amiens.
17. ALBINI, Milan.
18. Ernest AZZINI, Milan.
19. Louis AZZINI, Milan.
20. BORDIN, Milan.
21. Omer BEAUGENDRE, Salbris.
22. Henri Cornet, Choisy-le-Roi.
23. Georges PAULMIER, Thiais.
24. Alphonse CHARPIOT, Lyon.
25. Julien MAITON, Paris.
26. Léon LANNOY, Calais.
27. Jules DELOFFRE, Le Cateau.
28. Frédéric GAILLOT, Paris.
29. Charles CRUPELANDT, Roubaix.
30. LOIT, Juvisy.

Les isolés

101. Louis BONINO, Paris.
102. Joseph LEBLANC, Château-Gontier.
103. Augustin RINGEVAL, Maisons-Alfort.
104. Paul AMIOT, Créteil.
105. Noël COMBELLES, Béziers.
106. Fernand CHAALON, Chantilly.
107. René FLEURY, Caen.
108. J.-B. VANESTE, Charleroi (Belgique).
109. Lucien ROQUEFERT, Ychoux (Landes).
110. Charles PAVESE, Chambéry.
111. François LAFOUCADE, Bayonne.
112. Lucien LEMAN, Paris.
113. Charles CRUCHON, Paris.
114. Louis FAUDON, Digne.
115. Emile LAMBOEUF, Villecamin, par Etrechy.
116. Eugène LEROY, Evreux.
117. Robert LECOINTE, Caen.
118. Ernest PAUL, Colombes.
119. PRIVAT, Auvers-sur-Oise.
120. Paul COPPENS, Plessis-Bouchard.
121. Emile LACHAISE, Gentilly.
122. Pierre BORDIGONI, Ajaccio.
123. Gabriel MATHONAT, Auxerre.
124. DUMAN, Antibes.
125. Joseph HABIERE, Oloron-Ste-Marie.
126. Louis PICARD, Auxerre.
127. Hippolyte CHARPENTIER, Quimper.
128. Francois RIOU, Pleumeur-Gautier.
129. FLEURY Georges, Les Lilas.
130. FORESTIER Carlo, Epinal.
131. LAMY Emile, Paris.
132. Honoré GENIN, Nancy.
133. Raphaël GALIERO, Blida.
134. Paul BOILLAT, La Chaux-de-Fonds.
135. Eugène MERVILLE, Nogent-sur-Marne.
136. Guillaume COMBES, Montpellier.
137. Léon BOOS, Epinal.
138. Achille VIOLET, Cette.
139. ABEEG, Belfort.
140. Charles CANTARELLI, Beaucaire.
141. Louis JOUIN, Nantes.
142. Frédéric VAILLANT, Alger.
143. Henry ORY, Paris.
144. DEVILLY, Levallois.
145. A. DUFOUR, Grenoble.
146. Eugène MOURA, Paris.
147. René CHAUDE, Magny-en-Vexin.
148. Pierre LE FLOCH, Paris.
149. DESVAGES, Paris.
150. Pietro GHISLOTTI, Milan.
151. Albert COGNAT, Vervins.
152. Alfred FAURE, Saint-Etienne.
153. Emile GODARD, Alger.
154. Pierre DEPLACE, Fives-Lille.
155. Vicente BLANCO, Bilbao.
156. H. PEPIN, Bordeaux.
157. Charles CLODI, Belfort.
158. BAUDET Albert, Paris.
159. DUTIRON Amédée, Rabastins-de-Bigorre.
160. Henri ALAVOINE, Versailles.
161. G. WAGNER, Metz.
162. MELAYE, Chantilly.
163. COLLET, Talensac.
164. J. PERRUCCA, Genève.
165. Ferdinand PAZON, Alais.
166. Louis PENNEQUIN, Roubaix.
167. François PICOLOT, Tregrom.
168. JEANNET Robert, Paris.
169. BESNIER Emile, Versailles.
170. TAINON Raoul, Niort.
171. GUILLOT Albert, Lyon.
172. DEFRANCE Jules, Neuville-sur-Seine.
173. CHAPELET Marius, Le Hoor (Vaucluse).
174. A. HELOIN, Paris.
175. HELIOT, Vimoutiers.
176. V. PAQUIER, Paris.
177. J. BOUILLET, Grenoble.
178. Félix BERNARD, Lyon.
179. Célestin GUILLERMOZ, Lyon.
180. Paul NABOULET, Périgueux.
181. Georges PAQUIER, Paris.
182. KUHM André, Paris.
183. GUYON Auguste, Villerois (Doubs).
194. CAUVRY G., Mont-St-Aignan, près Rouen.
185. RICHIN Pierre, Paris.
186. WIRINGER Joseph, Liége.
187. P. PAUTRAT, Pantin.
188. BIÈRE Camille, Granville.
189. CHOPARD Robert, Bienne.
190. HELIERE Adolphe, Rennes.
191. DIDIER Raymond, Troyes.
192. RAMBAUDI Alexandre, Grenoble.
193. RIPPELLIN, Vizille.
194. PARDON Maurice, Vitry.
195. DENIZOT, Chatellerault.
196. POTHIER, Lucien, Sens.
197. PIERINO Fiore, Turin.
198. BARTHOLET René, Rouen.
199. Joseph BIFF, Belfort.
200. André HERBELIN, Belfort.
201. Charles DUMONT, La Chaux-de-Fonds.

LA COURSE DE QUATRE HEURES AU PARC DES SPORTS. — MM. Vincent d'Hulst et Crisset, avaient en 1909, dans de nombreuses courses sur piste et sur route prouvé la supériorité des cycles Vincent d'Hulst, pneus Calidior. M. Vincent d'Hulst vient d'affirmer une fois de plus la supériorité de ces marques en battant hier les coureurs les plus réputés dans la course des quatre heures, au Parc des Sports.

Cyclistes, pour l'achat de vos machines, adressez-vous donc à M. Vincent d'Hulst, 104, rue Faidherbe, Wattrelos, 145, route des Ballons, Harseaux. 60025

CHAUSSURES CROUTCHOUC
TORRILHON
GIPPIONS

LES COURSES A FOREST
du lundi, 27 juin

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Forest :

Prix Handicapper : 1er, Wambayo, à M. Ashman ; 2e, Coucou ; 3e, Cycle. — Pari mutuel : 6.75.

Prix Macarille : 1er, Gerbe, à M. P. Mathieu ; 2e, Fingal ; 3e, Ballette. — Non placés : San Mauro, Blague, Hienley. — Pari mutuel : 66.35, 17.95 et 9.75.

Prix Chlorioforme : 1er, Souverain, à M. Mathieu ; 2e, Bussang ; 3e, Cymaise. — Non placés : Rouilx, Badshot, Campinoise, Froesia, Mascagni, Grenadier, Loterie, Ephise. — Pari mutuel : 80.00, 36.50, 11.50 et 26.40.

Prix Brin d'Or : 1er, Conny, à M. Ashman ; 2e, Impuisif ; 3e, Mascarade. — Non placés : Ionesa. — Pari mutuel : 8.25, 5.75 et 6.75.

Prix Robert the Devil : 1er, Phlox, à M. Rihaucourt ; 2e, Le Pilatus ; 3e, Altieri. — Non placé : Alcali. — Pari mutuel : 6.75, 5.50 et 6.50.

Prix des Coquelicots : 1er, Crossways, à M. Mathieu ; 2e, La Zecca ; 3e, My Uncle. — Non placés : Pouffy, Rosario, M. du Chavonan, Karita, Cherasco. — Pari mutuel : 30.25, 7.50, 11.50 et 11.00.

Carrosserie Vanden Plas
32, rue St-Michel, Woluwé-Bruxelles
CARROSSERIE D'AUTOMOBILES DE LUXE ET DE GRAND TOURISME.
Agence pour le Nord : **Nord-Automobile, 1, rue Lydéric, LILLE.** 348
AVIRON

Les Grandes Régates Internationales

DU RACING-CLUB DE ROUBAIX

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche prochain, 3 juillet, que se courront, sur le canal du Blanc-Seau, les grandes régates internationales du R.C.R. Notre grand club a voulu faire bien les choses et cette imposante manifestation marquera dans les annales du sport régional. Les sociétés engagées à ce jour sont : U.N. Cambrai, Sport Nautique d'Amiens, U.N. de Calais, Union Nautique de Lille, Emulation Nautique de Calais, Boulogne-Club, Sporting-Club Dunkerquois, Club Nautique de Bruxelles, Emulation Nautique de Boulogne, Racing-Club de Roubaix.

Voilà un lot qui promet de jolies luttes et de profondes émotions au nombreux public qui se pressera sur les rives de notre canal.

L'U.N. de Cambrai envoie son excellente équipe (2e) débutante, qui participe également aux courses juniors et seniors. Les rameurs qui la composent, MM. Houillon et Dufresne, sont deux superbes athlètes qui sont la révélation de l'année. Leur nage longue et puissante, leur style impeccable, leur permettent d'espérer les plus beaux succès. Depuis bien longtemps, le Nord n'avait vu une semblable équipe.

Le S. N. d'Amiens est une société de grande vitalité. Elle est d'abord bien connue des Roubaisiens, tant au point de vue canotage qu'à celui d'autres sports. Les Amiennois ont engagé des équipes dans toutes les courses, et l'équipe 4 juniors, champion du Nord 1909, sera en ligne. Les équipes d'Amiens sont toujours judicieusement entraînées et luttent avec grand courage.

L'U.N. de Calais a déjà remporté cette année de très jolis succès, notamment à Amiens, le 12 juin, où elle gagna les courses de 4 débutants et 4 juniors. Ce club, de fondation très ancienne, a participé aux régates de Roubaix depuis de longues années et y a